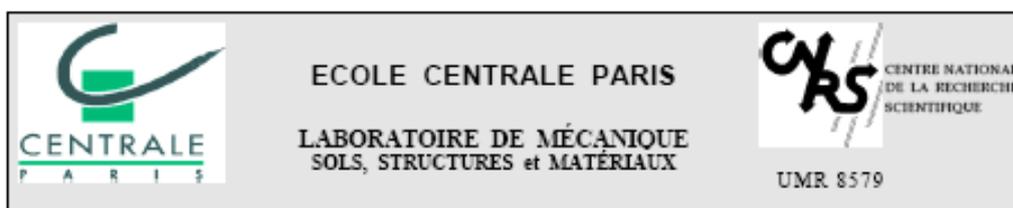


Annexes :

Annexe 1 :
Lettre au Délégué Régional (Sept 2010)
et au médiateur du CNRS (fin Sept 2010)



Pierre EVESQUE
Directeur de Recherche CNRS

Châttenay, le 29 Sept 2010

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 &
33 -(0)1 43 50 12 22
Fax : 33 (0)1 41 13 14 42
e-mail : pierre.evesque@ecp.fr

Monsieur le Délégué Régional
CNRS DRS
1 place Aristide Briand
92195 Meudon cedex

Objet : Lettre recommandée avec accusé de réception, RA8676 4394 0, 1/10/10

Monsieur le Délégué,

Je viens solliciter votre intervention car il me semble que je suis victime d'un harcèlement à mon travail de la part de mon employeur pour les raisons suivantes :

Depuis plus d'une dizaine d'années, du fait des refus renouvelés des comités de lecture d'autoriser la publication de mes travaux, je suis obligé de publier une partie de mes résultats scientifiques dans une revue dont je suis l'éditeur, Poudres et Grains ; cette revue est aussi celle de l'association AEMMG qui gère le congrès quadriennal Powders & Grains de reconnaissance internationale, dont j'ai été le président de 1997 à 2005.

Ceci est arrivé à cause d'une querelle scientifique dont le débat n'a pas pu s'ouvrir dans les revues classiques (dites maintenant de rang A). J'en ai tout de suite informé le comité d'évaluation du CNRS et ai poursuivi cette nouvelle forme d'édition quand l'ostracisme des autres médias me l'imposait.

J'ai eu plusieurs fois des avis négatifs du comité du CNRS pour cet usage, mais il n'a pas été capable de proposer une solution de rechange.

De plus j'ai demandé plusieurs fois l'évaluation de ces articles, ce qui m'a toujours été refusé.

À chaque fois que je parle à mon institution (directeur de laboratoire, directeur adjoint du CNRS, médiateur, délégué régional, médecin du travail, comité scientifique du CNRS, comité d'évaluation, directeur de la recherche à ECP, AERES) j'aborde ce problème et aucune solution n'y a été apportée à ce jour.

Le CNES et l'ESA qui financent mes recherches pour l'essentiel (Fusées sonde MiniTexus 5, Maxus 5, Maxus 7, vols paraboliques en Airbus, Projet VIP-Gran dans l'ISS, Dynagran avec les Chinois) sont aussi bien entendu au courant, d'autant que les résultats sur les gaz granulaires font partie

Ecole Centrale Paris
Laboratoire de Mécanique : Sols, Structures, Matériaux
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châttenay Malabry Cedex
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442
Internet : <http://www.ecp.fr>

des résultats importants de Poudres & Grains. Cependant depuis plusieurs années, le CNES exige une publication dans les revues internationales et envisage très sérieusement de refuser de poursuivre mon financement alors que je suis le coordinateur principal des deux futures expériences VIP-Gran, Dynagran.

J'ai demandé à plusieurs reprises et depuis longtemps l'aide des instances du laboratoire et du CNRS. Aucune solution n'a été proposée.

Bien au contraire depuis quelques années je vois se durcir cette position radicale. Mes conditions de travail s'en ressentent, ce contexte ayant incité mes responsables immédiats à des persécutions sourdes.

J'ai eu l'occasion de décrire mes difficultés de relations avec la précédente direction du laboratoire et ses incidences sur mes collaborations chinoises.

Nous avons changé de directeur de laboratoire cette année ; le technicien précédemment dépressif commence réellement à se stabiliser dans son travail ; mais il a fallu encore neuf mois pour que des liens normaux se rétablissent enfin avec les deux mécaniciens de l'atelier de mécanique qui ont retravaillé correctement pour mes recherches.

Si les choses s'arrangent à l'intérieur du laboratoire lui-même, j'ai toujours l'impression que la pression mise par les instances évaluatrices et de gestion au niveau des publications de rang A fait de moi un paria, bien que mon travail respecte complètement la déontologie scientifique. Je ne comprends pas que des instances de gestion n'aient pas les moyens d'évaluer le travail des gens qu'elles payent.

Je traverse maintenant une période difficile pour la réalisation de mes projets de recherche que le CNES semble refuser de continuer à financer.

Je me trouve donc dans une situation inextricable puisque les financements ne sont accordés que pour des projets ayant fait l'objet de publications et que ces publications me sont systématiquement refusées.

Je pense que mes publications⁽¹⁾ sont exactes et que les résultats exposés sont corrects ; encore faudrait-il que les "experts" acceptent de les discuter au lieu de les ignorer. J'ai eu la possibilité de les exprimer il y a trois ans au Palais de la Découverte dans le cadre des actions "Un chercheur, une manip". Si rien n'est fait, tout ce travail risque d'être récupéré sans contrepartie par mes collègues chinois.

Ces événements ont eu des effets très néfastes sur ma santé (Infarctus + AVC) il y a un an et demi. A cette occasion on a diagnostiqué une dyspraxie légère (en partie antérieure à l'AVC) pour laquelle je me soigne, ce qui me permet de mieux m'exprimer.

Cette difficulté à l'oral n'apparaît cependant pas dans mes écrits.

Ceci dit, je n'ai plus vraiment la force de lutter contre des instances aussi nombreuses, disparates, de structures complexes ; et je suis obligé de m'en remettre aux conseils de la médecine du travail, et au comité d'éthique du CNRS. Mon laboratoire est reconnu à l'ECP et au CNRS, outre ces anciens directeurs, il héberge un directeur adjoint du département SPI... Je ne vois pas ce que je peux faire d'autre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué, à l'expression de mes sentiments les plus

Ecole Centrale Paris
Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux
Grande Voie des Vignes - F-92295 Châtenay Malabry Cedex
Tel: 33 - (0) 141 131 000 - Fax: 33 - (0) 141 131 442
Internet : <http://www.ecp.fr/>

respectueux.

Dernière page :

Pierre Evesque, Dir Recherche CNRS
Lab MSSMat, ECP, umr 8579 cnrs

⁽¹⁾ Dans *Poudres & Grains*, on trouvera une première version de livre présentant de façon nouvelle les bases de la mécanique des sols (sable, argile...) et les relie à la « physique nouvelle » de ces milieux, des articles soumis à *Nature*, *Phys. Rev. Lett.* et *J. de Physique* ou ayant servi de base à une évaluation (demandée par le NSF) de « proposal » américain soumis à la NSF

Annexe 2

Annexe 2a : E-mail/compte-rendu de discussion à la DRH de la Délégation DR5, suite à ma convocation en réponse à ma lettre RAR de Sept 2010

(Seule réponse orale à ma lettre de Sept2010, cf. Annexe 1)

Sujet: entretien du 22/11

De : Pierre Evesque <pierre.evesque@ecp.fr>

Date : Wed, 24 Nov 2010 14:22:12 +0100

Pour : @dr5.cnrs.fr

Copie à : delegue@dr5.cnrs.fr,

@ecp.fr>

Annexe 2a :

Chère Madame,

Je fais suite à notre entretien d'avant-hier, que vous m'avez dit répondre à ma lettre RAR du 29 Septembre. J'ai été surpris par la présence de Mme

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, cette lettre était bien motivée par un problème d'urgence, et non par un quelconque manquement au nombre théorique de publications; ce qui n'a jamais été le cas. Par parenthèse, je vous confirme que le dossier que vous aviez sur moi ne contient pas un certain nombre de documents, entre autre des échanges avec la section répertoriant correctement le nombre réel de mes publications.

Je vous confirme que j'ai envoyé en Septembre la même lettre RAR à la Médiatrice du CNRS, pour la saisir de mon problème, mais que plusieurs exemplaires adressés au siège m'ont été retournés par la poste. J'ai été désolé d'apprendre par vous que la médiatrice est remplacée par un nouveau Médiateur, et qu'il n'est pas encore nommé.

Je vous remercie d'avoir reçu mes interrogations sur les problèmes abordés dans ma première lettre, d'avoir excusé certains excès en paroles, en partie lié à des problèmes médicaux, mais aussi à la passion pour mon travail. Je ne peux pas admettre un certain nombre de contrevérités, ou de vérités partiales colportées par la science officielle et propagées par les instances chargées, je le pense, de la bonne marche du système.

J'attends de votre part, comme vous me l'avez promis, de m'indiquer les personnes auxquelles il faudra que je m'adresse pour démêler mes histoires. Merci beaucoup de me les envoyées rapidement.

Enfin, j'espère que j'arriverais à sauver ma collaboration avec le CNES, malgré ce contretemps.

Bien respectueusement

Pierre Evesque

--

Pierre Evesque, DR CNRS
Lab MSSMat, UMR 8579 cnrs

Annexe 2b : Conséquences directes :

Il n'y a pas eu de suite à ce compte-rendu/e-mail de la DRH, ni de réponse du Délégué.

Par ailleurs, pour que le sort de s'améliore la médecine du travail a du le faire convoquer. (cf Annexe 4). Les lettres (RAR) Annexes 3et 4 n'ont eu que très peu d'impact par elle-même.

J'ai du moi-même demander un certificat au médecin du travail pour faire accepter mes difficultés fonctionnelles personnelles, détectées par la médecine après mon AVC. (cf Annexe 5)